

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Siège de la Ligue du Lyonnais (Lyon)

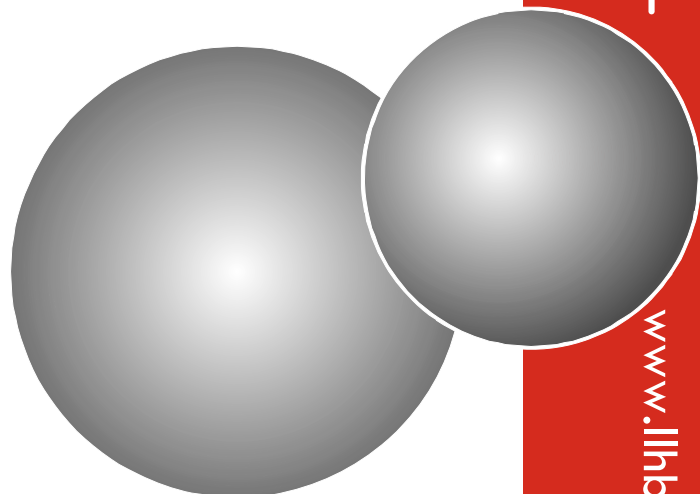
Date : mercredi 10 novembre 2010

Sous la présidence de *Patrice FRERY*

Présents : Marcel PREBET, Thierry LOISON (Vice-président chargé du Haut Niveau), Patrice FRERY (Président), Pascal JACQUET (Vice-président chargé du développement), Eliane HARENT (Secrétaire générale), Patrick SINGLA (Arbitrage), Christian LEVARLET (Relations extérieurs), Myriam LEVARLET (COC Ligue), Philippe TREILLE (Président Comité Ain), Thierry MEYER (Equipements),

Excusés : DAVID LIVET Aimé, Eric COURTOIS (Discipline), Jean-Louis DIGET (Président Comité Rhône), Jean-Guy CINQUIN (Aide à la structuration des clubs-CMCD), Jacques GIRARDIER (Commission médicale), Marie France ROUSSET, Michel QUESNEL, Luc LABRUNE (Événementiel), Bernard PAQUET (Litiges et réclamations), Evelyne BECCIA, Jean-Luc BOREL (Vice-président Discipline)

Assistent : SOUPIROT Philippe, MALAVAL Philippe



Les membres du CA présentent leurs remerciements à Philippe MALAVAL pour nous recevoir dans les locaux de VASSEL Graphique.

Patrice FRERY souligne un besoin d'étoffer l'équipe du CA avec de nouveaux membres afin de répartir au mieux les charges et d'optimiser les conditions de fonctionnement.

De même, il reste très favorable à délocaliser les réunions régionales dans les comités et une réunion annuelle de l'ensemble des commissions territoriales doit pouvoir s'organiser sur 2011.

● Point d'action : Projet Territorial LYONNAIS

● Proposition de lancer une **nouvelle thématique du projet Territorial Lyonnais** sur 2011-2012 (comme pour le Haut niveau) avec des assises sur l'Arbitrage et le Fair-Play. Après le projet du haut niveau et les mises en œuvres concrètes (-18 ans Grand Lyon Féminins), il apparaît nécessaire pour toutes les structures (Ligue et Comités) que le projet territorial soit traité thématiquement par thématique. Cela permet de concentrer toutes les ressources sur les mêmes réflexions et d'obtenir un résultat beaucoup étudié et partagé.

La prochaine thématique proposée est : **Le fair play (conditions de jeu) et l'arbitrage** : Il convient de trouver un chef de projet ou un binôme motivé par cette thématique : le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de la CRA.

● Point d'information/d'approbation : la souscription haut niveau : rapporteur Thierry LOISON
Rappel : la souscription est gérée par la Ligue pour soutenir le haut niveau.

L'équipe qui gère ce projet recherche une action à mettre en place en fin de période de souscription, peut être à l'Astroballe, et qui permettrait de promouvoir le haut niveau territorial avec nos équipes élites (l'ASUL et le VHA) : soirée de gala, avec remise des récompenses régionales,... Franck MULLER prend contact avec l'ASVEL afin de voir l'occupation de la salle.

● Point d'information/d'approbation : le partenariat avec le quotidien « Le Progrès » : rapporteur Christian LEVARLET
« 7 handball » recherche des solutions pour valoriser le handball territorial et opérer un lobbying efficace pour le handball régional, départemental, pour les clubs de haut niveau et des clubs nationaux à travers une couverture importante du quotidien régional : **Le Progrès**. Cela a pour objectif d'obtenir les meilleures conditions possibles pour promouvoir et communiquer sur le handball territorial. Cette stratégie permettrait de mettre en éveil nos **partenaires publics voir d'intéresser de nouveaux partenaires privés**.

Après négociation, la possibilité proposée par le Progrès est de 16 pages pour 20 000 €, dans le complément économique et/ou le complément sportif ; soit 16 pages de type format A3 sur une année (4 fois 4 pages, 1 fois 4 pages et 12 fois 1 page, .. toutes les combinaisons sont possibles) – prix de la page : 1 250 €

Qui peut prendre en charge l'investissement initial (sachant qu'un retour sur investissement est tout à fait possible) : Ligue, comités, 7Hb, partenaires ?

En effet, chaque structure, avec ses moyens, peut commercialiser les pages auprès des clubs nationaux et de ses partenaires, ...

Les informations sont de 400 000 parutions sur les 3 départements.

Il sera possible de faire passer un encart dans les pages classiques pour la souscription lancée pour le haut niveau.

D'autres solutions sont encore à l'étude : le site internet, 4 salons VIP.

Sont étudiés aussi la possibilité d'avoir un emploi à pérenniser, par le biais du CNDS (le rugby exploite déjà cette piste), l'utilisation des gratuits (Metro, ..)

Des contacts ont été pris avec le responsable communication de la Société Générale.

Un document de trois ou quatre pages va être préparé par Christian et Thierry, afin que les comités puissent présenter le projet auprès de leur CA, clubs, partenaires, ... tous ceux susceptibles d'être intéressés pour acheter des pages.

Un bilan sera fait, avec les engagements possibles, pour le prochain CA, soit le **12 janvier 2011**

● Point d'information/d'approbation : Le pilotage des Interpôles masculins : rapporteur Patrice FRERY
Avec l'aide de Luc LABRUNE, Bruno GEOFFRAY est désigné chef du projet avec l'aide au niveau fédéral de Gilles MALFONDET

Une lettre de lancement du projet indiquant les rôles de chacun doit être faite par Patrice FRERY.

Rappel des dates des interpôles : du 9 au 13 mai 2011

● Point d'action : Budget : proposition stratégique des besoins et du budget sur les 4 prochaines années : Philippe SOUPIROT

Le budget de la Ligue s'articule autour de 4 points principaux :

Les licences

Elles représentent 135 000 €, à ce jour (part ligue)

3 % d'augmentation par an sur 3 ans (coût de la vie), donnerait une augmentation acceptable et raisonnable pour gérer le budget afin de **permettre une pérennisation des emplois et des salaires** ; d'autant qu'une baisse des aides allouées à ce jour est prévue.

Cette prévision propose un budget dans 3 ans de 147 000 €

Les affiliations

Elles représentent 12 000 €, à ce jour

Des points de réflexions doivent être qualifiés par rapport aux différentes typologies des clubs :

- Quelle politique pour un nouveau club. Proposition de Patrice FRERY d'intégrer une baisse de 50% la 2^e année de fonctionnement d'un nouveau club (la 1^{ère} année étant gratuite par la FFHB).
- Quelle politique sur les clubs et leur nombre d'équipe / type d'équipe : entre un club ayant 8 équipes seniors, et un autre n'en ayant qu'un mais 8 équipes de jeunes.

Les mutations

Elles représentent 33 000 €, à ce jour, réparties ainsi :

LIGUE DU LYONNAIS DE HANDBALL

PV du Conseil d'administration du mercredi 10 novembre 2010 – Auteur : Eliane HARENT
Internet : www.llhb.org – Tél. : 04 72 73 18 14 – Email : contact@llhb.org

	part FFHB	part Ligue
Plus de 18	60	112
17 – 18 ans	40	85
-17 ans	30	76

Le nombre de mutations sont en encore en hausse en 2010-2011. Il faut définir une politique sur cet aspect conjointement entre les 4 structures.

Les engagements

Ils représentant 41 000 €

Les deux derniers points sont à étudier par rapport à une stratégie intégrant les spécificités et les besoins des clubs.

De même, il convient d'intégrer une **participation financière** des joueurs sélectionnés au niveau régional ou de leurs clubs aux frais des stages (harmonisation avec les participations des sélections départementales : Ain, Rhône et Loire)

A ce jour la Ligue prend complètement en charge les frais intégrant aussi une tenue vestimentaire.

Une participation des joueurs sélectionnés au niveau régional à du sens avec la logique des sélections départementales.

- **Point d'action** : étude d'un projet de documentation à destination des licenciés, entraîneurs, accompagnateurs et dirigeants : rapporteur Philippe MALAVAL et Philippe SOUPIROT
- Le projet s'articule sur 4 supports destinés à 4 publics différents :

Livret d'activité : pour les licenciés (40 pages, 10 000 ex) – avec une partie personnalisable licencié / club / à la demande

Promotion du hand : pour les clubs pour le recrutement (triptyque à 3 volets) les écoles, les forums d'association, ...

Guide de l'accompagnateur : pour les responsables d'équipe, parents,

Guide du dirigeant : pour les clubs

Il est nécessaire de faire une étude des besoins et analyser les supports des clubs.

Les supports pourraient être : papiers, électronique avec possibilité de mise à jour par le biais de code barre des téléphones

Le contenu est assez bien cerné, il faut maintenant enrichir les idées déjà apporter et étudier la faisabilité, ainsi que le coût financier.

● Point d'action : le dispositif du service civique : rapporteur Patrice FRERY

Ce dispositif permet à des jeunes de 18 à 25 ans révolus, de parcours, de milieux culturels et d'origine diversifiée, de s'engager au service d'une ou de plusieurs missions d'intérêt général pour une période de six à douze mois dans une association, une collectivité territoriale ou un établissement public

Rappel : ce dispositif permet à des jeunes de 18 à 25 ans révolus, de parcours, de milieux culturels et d'origine diversifiée, de s'engager au service d'une ou de plusieurs missions d'intérêt général pour une période de six à douze mois dans une association, une collectivité territoriale ou un établissement public.

La Ligue est désignée pilote par la FFHB sur le sujet

Il s'agit de 4 à 6 personnes minimum, à encadrer (sur la durée de 4 mois) : soit 25 jours plein par personne, qui seront présentes à la ligue.

La thématique retenue par Unis-Cité et la FFHB : « La féminisation »

Tuteurs : Franck Muller et Jérémy Colsenet

Le sujet à traiter : -12 ans filles, notamment sur le tournoi de fin de saison

● Point d'action : Convention de mutualisation des commissions de discipline Ain, Rhône et Lyonnais : rapporteur Patrice FRERY pour Jean-Luc BOREL et Eric COURTOIS

Il est en cours de traitement pour le Rhône.

Pour l'Ain il sera lancé en avril, pour la saison prochaine (pas de changement sur l'organisation du comité)

● AG de la ligue dans le Rhône

Elle est prévue le 25 juin 2010. Habituellement le cahier des charges est produit en mars. Afin d'obtenir une logistique et des réservations de salles satisfaisantes, la ligue va lancer l'appel aux clubs plus tôt afin d'avoir le planning suivant :

Date limite de dépôt : 5 janvier 2011

Traitement lors du CA du 12/01/2011

A ce jour, 3 demandes spontanées ont déjà été faits par des clubs du Rhône.

● Divers :

Formation le 26/11 par le CROS, sujet : Etablissement de relations durables dans le temps avec la presse

La CRA souhaiterait qu'une tenue « uniforme » des arbitres aux inter-ligues soit prévue (comme pour les athlètes).

Décision : A voir avec la commande des athlètes auprès des responsables des équipes Ligue et des CTS.

Afin de travailler ensemble et de permettre un travail de proximité, la prochaine réunion de la CRA aura lieu dans l'Ain

Comité de l'Ain : le week-end de regroupement a été annulé en -14 ans Filles, suite aux tournois de regroupement du dimanche (tournoi sur lieu unique fait communément par le comité du Rhône et la Ligue du Lyonnais).